

LE JAPON, LA CEA ET LE PNUD NOUS TIENNENT LA PORTE

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) jouent un rôle important dans la vie de nos concitoyens. Mais, aujourd'hui, malgré la multiplication des points d'accès à Internet, seule une infime partie de la population, majoritairement constituée de jeunes scolaires, y accède.

Pour renverser cette tendance, les autorités du Mali se sont attelées à promouvoir l'accès à cet outil à un maximum de personnes, notamment en créant une Mission de l'informatique et des nouvelles technologies de l'information. Le président Amadou Toumani Touré rappellera, à ce propos, que les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont une donnée importante de toute politique de modernisation de l'État. Il a promis que le gouvernement s'emploiera à relever les défis de l'appropriation collective des NTIC à des coûts accessibles pour la grande majorité de la population.

Le Japon, le Programme des

Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA) appuient, dans ce sens, les efforts du département de la Communication et des Nouvelles Technologies de l'information dans la formulation d'une stratégie nationale pour l'utilisation et la vulgarisation des NTIC au Mali. Celle-ci vise entre autres le développement des infrastructures, la modernisation de l'administration et l'interaction entre les citoyens et les institutions de l'État, le tout assorti d'un plan d'action national qui déterminera à court, moyen et long terme, les objectifs à atteindre.

Dans le cadre d'un accord de coopération avec le PNUD, notre pays a, ainsi, été représenté à la Conférence africaine sur la stratégie sur le développement qui vient de se dérouler du 1er au 5 septembre à Maputo au Mozambique. L'appui financier du PNUD et de la CEA permettra, en outre, à deux consultants internationaux, en collaboration avec deux nationaux de travailler sur cette stratégie. Un état des lieux des NTIC dans le pays sera ainsi dressé dans les prochains jours à l'issue d'une grande enquête.

La première année du projet sera consacrée à la formulation d'un document de stratégie nationale des NTIC et de son plan d'action. Suivront des actions destinées à la mise en place d'une plate-forme d'échanges entre les principaux acteurs, la formulation d'un programme d'appui pour le développement des NTIC, la réalisation d'études de faisabilité sur la mise en place d'un réseau intranet au sein du gouvernement et la connexion des communes.